

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DÉPARTEMENT DU DOUBS  
 CANTON : BAVANS  
 COMMUNE : BAVANS (25550)  
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 60/2019

Nos réf. : AT/HT/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 10/01/2020  
 Reçu en préfecture le 10/01/2020  
 Affiché le   
 ID : 025-212500482-20191219-2019DELIB60-DE

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 09/12/2019	L'an deux mil dix neuf le dix neuf décembre à vingt heures,
<b>DATE D’AFFICHAGE :</b> 19/10/2019	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27          Présents : 14          Votants : 17          Ayant donné procuration : 3          Absents excusés : 6          Absents : 4          Exclu : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, LIPSKI Jean-Pierre, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, MULLER-FRAS Stéphanie, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, NOIROT Catherine, PLANÇON Aurélie (arrivée à 20h25), GLAB Grégory (arrivé à 20h20).  <i>Étaient représentés :</i> GRISEY David, GORGULU Alpay, GROSJEAN Aline.  <i>Procurations données :</i> GRISEY David a donné procuration à DURY Bernard, GORGULU Alpay a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, GROSJEAN Aline a donné procuration à JELIC Céline.
<b>OBJET :</b>  <i>Cession d'une partie de la          parcelle AC n°609 à          Mme et M. DRICI Kadder          Annule la délibération 55/2014 (CM          du 18/09/2014)</i>	<i>Étaient absents excusés :</i> MERAUX Jocelyne, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre, HERGAS Jasminska.  <i>Étaient absents :</i> LALLAOUA Nora, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, ADDE Patrick.
<b>RÉSULTAT DU VOTE :</b> - Pour : 17 - Contre : 0 - Abstention : 0	Séverine MORANDINI-HENRICI est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, par 17 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention, décide de céder à Madame et Monsieur DRICI Kadder, propriétaires de la parcelle cadastrée section AC n° 602 sur "les Hauts de Bavans", 4 rue des Poiriers à BAVANS – 25550, une partie de la parcelle de terrain cadastrée section AC n° 609 ; cette partie, d'une contenance de 84 m<sup>2</sup>, est cédée au prix de 1 428 € hors TVA.

Les frais notariés et de bornage sont à la charge de l'acheteur.  
 Charge à l'acquéreur de désigner son notaire pour dresser l'acte.

Fait et délibéré à Bavans, le 19/12/2019  
 Ont signé au registre tous les membres présents.  
 Pour extrait conforme

Le Maire,  
 Agnès TRAVERSIER

